

Comité de direction

p.a. Administration communale
Rue du Collège 14
1372 Bavois
tél. 024/441.46.43 - fax 024/441.46.42
e-mail : greffe@bavois.ch

Au Conseil intercommunal

Bavois, le 27 février 2020

Préavis no 26/20 : Demande de crédit d'étude pour la construction d'une école primaire à Montcherand

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. But du préavis

Par le présent préavis, le Comité de direction de l'ASIOR sollicite du Conseil intercommunal l'octroi d'un crédit de **fr. 80'000.-** pour l'étude de la construction d'une école primaire à Montcherand.

2. Préambule

Au vu des rapports réalisés par Migrogis et la DGEO sur l'évolution de la population scolaire à l'horizon 2040, une étude (crédit validé par le Conseil intercommunal en février 2019) concernant les besoins scolaires et leurs localisations a été effectuée. L'étude de faisabilité d'IEC présente l'opportunité de construire un nouveau bâtiment scolaire à Montcherand, proche de la salle de gymnastique, regroupant 8 classes, un réfectoire et une UAPE. A ces locaux, s'ajouteraient entre autres des salles de dégagement, une salle des maîtres et une salle multi-usage.

Le conseil général de Montcherand a d'ores et déjà accepté d'octroyer un DDP à l'ASIOR permettant ainsi la construction de ce nouveau bâtiment dans leur localité.

3. Descriptif de l'étude

Le Comité de direction souhaite mandater un Bureau d'Assistance à Maître d'Ouvrage (BAMO) pour les prestations de gestion d'un avant-projet jusqu'à l'attribution de la planification partielle et la réalisation en entreprise totale, soit de l'avant-projet jusqu'à la mise à l'enquête (trois phases) :

Phase 1 : Gestion globale de l'appel d'offres (AO) en vue de désigner les mandataires (architecte, ingénieurs civils, CVSE, AEAI) pour la phase SIA 31 avant-projet.

Phase 2 : Développement de l'avant-projet phase SIA 31.

Phase 3 : Développement du cahier des charges + dossier d'AO pour l'entreprise totale. Lancement de l'AO, évaluation des offres, rapport d'évaluation, adjudication.

4. Aspects financiers

Le devis pour la réalisation de ces prestations se monte à Fr. 80'000.- TTC. Ce montant sera financé par la trésorerie courante et amorti en deux ans dès 2021.

5. Conclusion

En conclusion, le Comité de direction de l'ASIOR invite le Conseil intercommunal à prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal,


- vu le préavis no 26/20 concernant une demande de crédit d'étude pour la construction d'une école primaire à Montcherand ;
- ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE :

1. Un crédit de **fr. 80'000.-** est accordé au Comité de direction pour financer l'étude de la construction d'une école primaire à Montcherand.
2. La dépense sera financée par la trésorerie courante et amortie en deux ans dès 2021.

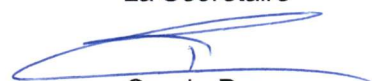
Au nom du Comité de direction

La Présidente



Valérie Cottens

La Secrétaire



Carole Pose

Délégués du Comité de direction : Mmes Sarah Giroud, Myriam Schertenleib, Dominique Wittwer et M. Olivier Petermann